

CETA: la Wallonie nous offre une chance de revenir à la raison

Incapable d'apporter aujourd'hui des réponses aux réserves exprimées sur l'accord de commerce et d'investissement entre l'UE et le Canada (CETA), les ministres du commerce de l'Union Européenne ont du renvoyer les discussions au niveau des chefs d'Etats réunis en Conseil Européen cette fin de semaine. La Fondation Nicolas Hulot appelle une nouvelle fois François Hollande à s'opposer à la ratification du CETA en l'absence de garanties sur sa compatibilité avec l'accord de Paris et nos autres objectifs en matière de santé publique et d'environnement. Ségolène Royal s'est d'ailleurs engagée à lancer une expertise pour s'en assurer et à proposer l'introduction de nouvelles dispositions dans le CETA le cas échéant. La France, toujours présidente de la COP, peut négocier avec le Canada et les autres états membres pour revoir le CETA à la lumière de l'objectif deux degrés. Elle ne peut pas négocier avec le climat.

Rappelons aussi que la compatibilité du CETA avec les traités européens et la Constitution française pose question. Pour la Fondation Nicolas Hulot seule une saisie de la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE) et du Conseil Constitutionnel permettrait de s'assurer de leur respect. Le CETA donnera le « LA » de tous les accords commerciaux dits de « nouvelle génération » négociés par l'Union Européenne, la France doit prendre le temps de s'assurer qu'ils soient bien au service des générations futures et pas les fossoyeurs d'une Europe qui doit faire sa mue écologique et climatique.

Contact presse: Manuela Lorand - 06 98 45 46 91 / m.lorand@fnh.org